

Commune de la Ferté-Bernard

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

DECISION n°2026-07-04

Relative à la signature d'un avenant n°1 avec la société Bois Loisirs Création dans le cadre des travaux de Construction d'une passerelle piétonne structure métallique (y compris gros œuvre)

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

LE MAIRE DE LA COMMUNE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la commande publique en vigueur,
- VU la délibération du 7 avril 2026 prise sur le fondement de l'article L-2122-22 du code général des collectivités territoriales portant délégation d'attributions de l'organe délibérant et autorise Monsieur le Maire à :
 - Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- VU les travaux de Construction d'une passerelle piétonne structure métallique (y compris gros œuvre)
- ➔ **Considérant** le marché de travaux relatif à la Construction d'une passerelle piétonne structure métallique (y compris gros œuvre) confié à la Société Bois Loisirs Création pour un montant de 120 643,75 € HT (notification en date du 5 décembre 2025),
- ➔ **Considérant** la nécessité de signer un avenant au marché de travaux afin de confier une mission géotechnique de type G2 AVP-PRO en vue de déterminer les caractéristiques géotechniques et mécaniques des sols, et d'étudier les fondations pour assurer le dimensionnement et la stabilité de l'ouvrage.

DECIDE

Article 1 : De conclure avec la société SAS Bois Loisirs Création sise La Cerisaie - 44850 ST-MARS DU DESERT, un avenant n° 1 au marché de travaux relatif à la Construction d'une passerelle piétonne structure métallique (y compris gros œuvre), pour un montant de 17 878,00 € HT. A ce montant s'ajoutera la TVA au taux légal en vigueur.

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur la Sous-Préfet de Mamers
- Madame la Trésorière de La Ferté-Bernard

Fait à La Ferté Bernard, le 17/07/2026

Le Maire,

Didier REY



A J. Re 24 JUL. 2026